



Opéra d'été 2026 : le grand répertoire lyrique et chorégraphique à ciel ouvert, offert à tous

Cet été, le Département des Deux-Sèvres, en partenariat avec l'Opéra national de Paris, propose « Opéra d'été » : 4 projections gratuites en plein air, mêlant opéra et ballet, dans des lieux emblématiques du territoire. À la tombée de la nuit, sur des sites naturels et patrimoniaux deux-sévriens, les habitants sont invités à découvrir ou redécouvrir de grandes œuvres du répertoire, captées par l'Opéra national de Paris et portées par ses artistes.

Quatre rendez-vous tout l'été

Jeudi 9 juillet, 20h à Coulon (L'Autremont) : soirée danse avec 3 œuvres emblématiques : « Who Cares ? » de George Balanchine, « Boléro » de Maurice Béjart et « The Seasons' Canon » de Crystal Pite. Durée : 2h10.

Jeudi 23 juillet, 20h30 à La Touche-Poupard : « La Bohème » de Giacomo Puccini, chef-d'œuvre lyrique et histoire d'amour bouleversante entre Mimì et Rodolfo. Durée : 2h.

Jeudi 30 juillet, 20h, au Lac du Cébron : « Cendrillon » de Rudolf Noureev, relecture du célèbre conte dans l'univers du cinéma hollywoodien. Durée : 2h10.

Jeudi 20 août, 20h30 à Thouars : « Madame Butterfly » de Giacomo Puccini, tragédie lyrique mise en scène par Robert Wilson, dans la cour du collège du château. Durée : 2h30.

Le chiffre

0 €

C'est le prix d'entrée pour chacune des quatre soirées. Avec Opéra d'été, le Département fait le choix d'une culture d'excellence entièrement gratuite, accessible à toutes et tous.

Réservation

L'accès se fait uniquement sur réservation sur le site : www.deux-sevres.fr

Les projections peuvent être adaptées ou annulées selon les conditions météorologiques.

« Avec Opéra d'été, nous faisons entrer le plus grand répertoire lyrique et chorégraphique au cœur de nos villages et de nos paysages, gratuitement, sous les étoiles. Notre ambition est simple : que chaque Deux-Sévrien, quels que soient son âge, ses revenus ou son lieu de vie, puisse vivre une grande émotion artistique près de chez lui. »

Coralie DENOUES,
Présidente du Département
des Deux-Sèvres